

Une Maison Médicale de Garde à Suresnes

Cette structure de consultation de médecine générale offrira une solution de soins, les dimanche et jours fériés, aux habitants de la commune et à ceux de Rueil-Malmaison, Nanterre, Puteaux et Colombes, tout en contribuant à désengorger les urgences.

Comment obtenir un diagnostic médical les dimanche et jours fériés sans craindre de devoir patienter des heures aux urgences? Cette question les patients sont depuis des années de plus en plus nombreux à se la poser tant le système des gardes médicales a progressivement périclité en France.

Baisse de la démographie médicale, accroissement de la charge de travail quotidienne des praticiens, augmentation de la demande de soin ou hausse de l'insécurité touchant la profession : plusieurs facteurs expliquent ce phénomène qui ne touche pas, loin s'en faut, que les régions sujettes à une désertification médicale mais également les zones urbaines.

C'est pour répondre à cette carence de soins et offrir un indispensable service médical aux 335 400 habitants de Suresnes, Rueil-Malmaison, Nanterre, Puteaux et Colombes qu'une Maison médicale de garde (M.M.G), créée par la ville de Suresnes en partenariat avec le Samu 92, l'hôpital Foch et l'Association départementale pour l'organisation de la permanence des soins (ADOPDS 92), ouvre ses portes le dimanche 3 avril 2011. Elle accueillera les patients en dehors des ouvertures des cabinets médicaux, le dimanche et les jours fériés de 9h à 20h.

L'implication, pendant deux ans et demi, du docteur Aline Béjean-Lebuisson, cardiologue et conseillère municipale déléguée à la Santé, s'est révélée cruciale dans cette création (qui s'inscrit dans le cadre de la sectorisation et du cahier des charges des permanences de soins pour le département défini en 2008 par le Préfet des Hauts-de-Seine). *«En tant que médecin j'avais observé le désarroi croissant des patients confrontés à la difficulté d'accès aux soins quand les cabinets médicaux sont fermés, explique-t-elle. Et dans mon mandat il m'est apparu de façon encore plus flagrante. J'ai donc lancé cette idée, mais avant de pouvoir la concrétiser, il a fallu mener un long et patient travail de conviction auprès des médecins et des différents partenaires.»*

Pour construire et défendre ce dossier, elle a pu s'appuyer sur l'exemple de la Maison médicale de garde de Clamart, l'une des cinq autres du département et le soutien de son directeur, le Dr Jean-Paul Hamon. Comme à Clamart, l'association ADOPDS 92, qu'il préside, assurera l'organisation administrative de la M.M.G.

En amont, c'est le Samu qui assure la régulation de cette structure de consultation. Assurée par des généralistes volontaires des cinq communes du secteur est installée dans un local dédié mis à disposition par l'Hôpital Foch. *« Cette configuration n'a que des avantages, souligne le dr Béjean-Lebuisson: elle met à disposition un cadre sécurisé pour les médecins, elle soulage les urgences en prenant en charge des situations qui ne sont pas de leur ressort, et elle peut, le cas échéant, bénéficier de leur proximité».*

Ce maillon supplémentaire dans la chaîne de soins permettra donc d'assurer une réelle permanence des soins, de prévenir le risque d'aggravation de maladies bénignes, et de soulager les urgences d'une surcharge induite. Ce faisant, il contribuera également à renforcer les liens entre hôpital et médecine de ville. De ce rapprochement, c'est bien la santé publique qui sort grande gagnante.

M.M.G : Mode d'emploi

Quand ?

Les dimanches et les jours fériés, soit 63 jours par an, de 9H à 20H. Statistiquement ce sont les créneaux où les besoins d'accès aux soins sont les plus importants. Mais quand la MMG aura atteint son rythme d'activité normale, une extension des horaires d'ouverture sera envisageable.

Où ?

Dans une structure dédiée équipée du matériel nécessaire à la bonne pratique des soins (défibrillateur, oxygène, etc...) et de médicaments de première nécessité. Celle-ci est sécurisée de par son positionnement au sein de l'hôpital, tout en étant détachée de son enceinte. Les patients pourront y accéder sans avoir à passer par les urgences et en suivant une signalétique spécifique.



Le Dr Aline Béjean-Lebuisson, conseillère déléguée à la Santé et Sylvain Ducroz, directeur de l'hôpital Foch, dans la salle de consultation de la Maison Médicale de Garde de Suresnes.

© Carole Martin

Comment ?

C'est le Samu qui assure la régulation médicale de la structure. Les patients peuvent appeler le 15, où une opératrice et un médecin régulateur analysent leur demande et en quelques minutes les dirigent vers la solution la plus adaptée : M.M.G ou autre structure. Ils peuvent aussi se rendre directement à l'Hôpital Foch où un généraliste de garde les reçoit.

Par qui ?

La garde est assurée par des médecins du secteur libéral exclusivement sur la base du volontariat. Aucun professionnel de santé n'est réquisitionné pour effectuer une. Des honoraires de 345 euros sont garantis par demi-journée de garde. Les jours de gardes, un secrétariat décharge les médecins des tâches administratives.

Contact presse : Arnaud LEVY 01 41 18 15 52 / 06 28 81 11 96 alevy@ville-suresnes.fr